

Utilisation prolongée des actifs

Utilisation flexible des actifs...

La gestion efficace des wagons est essentielle à la réussite des CFQG et de nos clients. En augmentant la disponibilité des wagons, l'utilisation efficiente des actifs vous est bénéfique.

Utilisation prolongée des actifs fournis par le chemin de fer

Si vous utilisez nos wagons plus longtemps que prévu, vous serez assujéti à un système de crédit/débit qui calcule les crédits et les débits pour en arriver à un total mensuel. Si les débits dépassent les crédits, ceux-ci feront l'objet de frais.

Remarque : Les débits ne s'appliquent pas aux journées non facturables, au sens du General Tariff 1000 de la Région du Canada, Section III, Demurrage and Storage Provisions, page 22, article 3090.

AU CHARGEMENT	CRÉDIT	ARTICLE 3040
Chargement	1	80 \$/débit/jour
AU DÉCHARGEMENT	CRÉDIT	ARTICLE 3050
Chargement	2	80 \$/débit/jour
Utilisation prolongée des actifs du chemin de fer		
WAGON DE PARTICULIER VIDE – CHARGEMENT SUR UNE VOIE DES CFQG	CRÉDIT	ARTICLE 3040
Chargement	1	80 \$/débit/jour
Remisage	0	60 \$/débit/jour
WAGON DE PARTICULIER CHARGÉ – DÉCHARGEMENT SUR UNE VOIE DES CFQG (ne contient pas de matières dangereuses	CRÉDIT	ARTICLE 3050
Déchargement	2	80 \$/débit/jour
Remisage	0	60 \$/débit/jour
Marchandises/matières dangereuses (à l'exclusion des TIH/PIH)	CRÉDIT	ARTICLE 3050
Chargement et déchargement		80 \$/débit/jour
Remise en charge	0	200 \$/débit/jour
Remisage à vide (dernier contenu)		200 \$/débit/jour



une compagnie Genesee & Wyoming

CFQG 2015.002

(annule toutes les versions antérieures)

Flexibilité du chargement et du déchargement

Politique sur la facturation

Facturation mensuelle

Notre grande priorité est de fournir à nos clients des services de transport sécuritaires et fiables. Une partie de cet engagement consiste à fournir un approvisionnement fluide et adéquat en wagons et à nous assurer que tous les actifs-wagons, en propriété ferroviaire ou privée, sont utilisés de la façon la plus optimale possible.

Veillez communiquer avec votre représentant local Marketing si vous avez des questions au sujet de vos activités sur les CFQG :

Monsieur John Aternali
jaternali@gwrr.com
 (514) 948-6981

Le présent document est assujéti aux modalités, conditions et lignes directrices du tarif général 1000 de la Région du Canada.

www.gwrr.com

Catalogue des services optionnels

Utilisation prolongée des actifs

Politique de facturation

Dans le cadre de nos efforts pour simplifier le processus de facturation, nous nous engageons à mettre en œuvre une politique de facturation accélérée et simple :

Facturation en temps opportun

Nous nous engageons à vous facturer à temps

Nous avons modifié nos systèmes de façon à pouvoir émettre des factures mensuelles pour l'utilisation prolongée d'actifs.

Litiges relatifs à la facturation

Nous nous engageons à régler rapidement les litiges en matière de facturation!

Si vous pensez qu'il y a une erreur de facturation, nous voulons la corriger le plus rapidement possible. Pour être admissible à cette révision, vous devez nous faire parvenir votre réclamation, par écrit, dans les 30 jours suivant la date de facturation, à l'adresse suivante :

QGRY-Billing@gwrr.com

ou

Facturation CFQG
9001, Boul. De l'Acadie, bureau 600,
Montréal (Qc)
H4N 3H5

En plus d'une brève description, votre réclamation doit indiquer la marque et le numéro du wagon, ainsi que le numéro de la facture correspondante.



une compagnie Genesee & Wyoming



Commande flexible de wagons...

Les choses ne vont pas toujours comme prévu. Nous reconnaissons que, parfois, vous aurez à modifier votre commande de wagons à charger ou à décharger. Quand cette situation implique de commander un wagon vide en vue d'un chargement et qu'une mise à disposition ou en attente a lieu, et que le wagon est ensuite libéré sans avoir été chargé, il est classé comme *wagon commandé, mais non utilisé*.